



Energy Leaders Plus Income ETF

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2017

Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande en composant le 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville, Ontario, L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

Energy Leaders Plus Income ETF

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest ») est une société canadienne de gestion de placements axant ses activités sur des produits uniques qui génèrent un revenu. Harvest a été fondée en 2009 et met l'accent sur la création de produits de placement selon les trois critères suivants :

1. Clarté des objectifs de placement
2. Transparence
3. Production de revenu

Harvest s'efforce de développer des produits de placement clairs et faciles à comprendre pour ses investisseurs. Nous donnons la priorité à la transparence afin que nos investisseurs puissent ouvrir leurs rapports et savoir exactement ce qu'ils détiennent. Nos fonds investissent de sorte à procurer aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier. Nous cherchons ainsi à investir dans des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et versant régulièrement des dividendes.

PRODUIT DE PLACEMENT

L'Energy Leaders Plus Income ETF (le « Fonds ») investit, en maintenant une pondération égale, dans un portefeuille sous-jacent de 20 émetteurs du secteur de l'énergie choisis parmi les leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement et qui, au moment du placement et immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels i) ont une capitalisation boursière d'au moins 10 milliards \$ ii) versent un dividende ou une distribution, iii) ont des options visant leurs titres de capitaux propres cotées à une bourse d'options reconnue et iv) exercent des activités ou ont des bureaux dans au moins deux pays.

Energy Leaders Plus Income ETF

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Energy Leaders Plus Income ETF

Lettre aux porteurs de parts, mars 2018

Madame, Monsieur,

Les marchés ont amorcé l'année 2017 en fanfare, dans l'enthousiasme des élections américaines, et ont poursuivi sur leur lancée jusqu'aux mois d'été, pour s'apprécier encore plus nettement au dernier trimestre. La Réserve fédérale des États-Unis a relevé ses taux d'intérêt trois fois au cours de l'année, procédant en décembre à une cinquième hausse d'un quart de point depuis 2006. Le président Trump est parvenu à faire adopter sa réforme fiscale tandis que le chômage aux États-Unis continuait d'enregistrer des creux historiques, au point de passer éventuellement sous la barre des 4 % en 2018. L'année 2017, également caractérisée par la folie du bitcoin et des cryptomonnaies, a donc été dans l'ensemble favorable pour les portefeuilles avec une volatilité bien inférieure à celle enregistrée dans le passé.

Comme dit Warren Buffet, « dans le monde des affaires, le rétroviseur est toujours plus net que le pare-brise ». L'année qui s'est écoulée restera donc dans les mémoires comme une bonne surprise. Effectivement, les investisseurs n'étaient pas particulièrement optimistes au départ, n'hésitant pas à parler du « marché haussier le plus détesté », tellement il fallait de cran pour investir en actions après la volatilité des 16 années précédentes. On oublie effectivement assez vite que les sommets de l'indice S&P 500 de mars 2000 n'ont été franchis à nouveau qu'en octobre 2007 puis atteints pour une troisième fois et dépassés en mars 2013. Un investisseur ayant exposé exclusivement son portefeuille à cet indice aurait vu la valeur de celui-ci fluctuer massivement pendant environ 13 ans, avant de revenir au même niveau. Depuis les pires moments de la crise financière, en mars 2009, nous avons traversé plusieurs années de pessimisme à l'égard des marchés, d'assouplissements monétaires, sans oublier l'élection d'un nouveau président aux États-Unis, un krach éclair et deux replis massifs, le dernier entre mai 2015 et février 2016 lorsque l'indice S&P 500 a perdu plus de 15 %. On peut comprendre que les investisseurs en actions paraissent relativement échaudés en début d'année 2017.

La philosophie de placement d'Harvest ne change pas, en revanche les marchés fluctuent. Nous acceptons cet état de fait et ajustons finement nos portefeuilles lorsque les dynamiques d'une société donnée se modifient, mais à long terme, nous ne perdons pas de vue notre thèse. Les ventes d'options dans nos Fonds de Leaders nous permettent de réduire le risque à court terme d'un portefeuille et de convertir cette portion des rendements en revenu. L'essentiel du portefeuille conservera un positionnement acheteur, compte tenu de l'opinion favorable que nous entretenons à l'égard des entreprises dans lesquelles nous investissons. Lorsque Harvest crée un nouveau portefeuille (Fonds), le premier élément analysé demeure le secteur, ou le thème, afin de vérifier que celui-ci comporte des caractéristiques de croissance qui garantiront sa participation aux avancées humaines, industrielles, technologiques ou d'autre nature. Dans l'affirmative, nous amorçons le long travail d'établissement du portefeuille.

À notre avis, les investisseurs garderont le cap en 2018. Il ne s'agit pas de complaisance, car la volatilité reviendra en force et de nouveaux événements peuvent toujours déstabiliser les marchés, mais d'une certitude à long terme que les sociétés de qualité ayant des marques établies, des flux de trésorerie conséquents, des bénéfices élevés et un historique de croissance tireront leur épingle du jeu au fil du temps. La patience demeure la valeur la plus importante, quand tout va bien et quand les temps sont plus durs.

Au nom d'Harvest, je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez en investissant dans nos produits.

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

Energy Leaders Plus Income ETF

ANALYSE ANNUELLE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants de nature financière, mais ne contient pas l'ensemble des états financiers annuels du Fonds. À titre d'information, les états financiers annuels du Fonds sont joints au rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement et sur simple demande d'autres exemplaires de ces documents, en appelant au 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario), L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également demander, de la même façon, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé pour offrir aux investisseurs une exposition à un portefeuille (le « portefeuille ») de titres de capitaux propres de 20 émetteurs du secteur de l'énergie choisis parmi les leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement qui, au moment du placement et immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels i) ont une capitalisation boursière d'au moins 10 milliards \$, ii) versent un dividende ou une distribution, iii) ont des options visant leurs titres de capitaux propres cotées à une bourse d'options reconnue et iv) exercent des activités et/ou ont des bureaux dans au moins deux pays.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts i) des distributions en espèces mensuelles, ii) la possibilité d'une plus-value du capital, iii) une volatilité d'ensemble des rendements du portefeuille inférieure à ce qu'ils auraient par ailleurs connu s'ils avaient possédé directement les titres de capitaux propres de leaders du secteur de l'énergie. Afin de tenter de faire augmenter les rendements, le gestionnaire de placements et gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest »), peut vendre chaque mois des options d'achat sur les titres de participation détenus dans le portefeuille. Harvest ne vendra pas d'options d'achat sur plus de 33 % des titres de participation d'une société donnée du secteur de l'énergie détenus dans le portefeuille.

Harvest procèdera chaque trimestre à une reconstitution et à un rééquilibrage du portefeuille de sorte qu'à la suite de l'investissement initial et après immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels, le portefeuille présentera les caractéristiques suivantes :

| | |
|------------------|---|
| Valeur | Un ratio cours/bénéfice moyen inférieur à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement |
| Rendement | Un rendement moyen supérieur à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement; |
| Qualité | Une croissance moyenne du rendement des capitaux propres au cours des 5 dernières années supérieure à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement. |

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Il n'est survenu aucun changement important à l'égard du Fonds de nature à modifier son niveau global de risque au cours de la période.

RÉSULTATS

Les parts de séries A et U ont inscrit des rendements de -0,36 % et de 1,49 % respectivement au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017, tandis que l'indice MSCI de l'énergie (tous pays) en \$ US progressait de 6,77 %.

Les prix de l'énergie ont subi une pression à la baisse ainsi qu'un regain de volatilité au premier semestre de 2017. Depuis la fin de 2014, les cours du pétrole souffrent particulièrement de l'effet baissier des gains de productivité des dernières années, du fait des innovations dans les forages horizontaux ainsi que dans les techniques de facturation, et de l'exploitation de gisements qui n'étaient jusqu'alors pas viables économiquement. L'offre et les stocks ont ainsi augmenté, particulièrement en Amérique du Nord. Les modestes améliorations des données fondamentales du marché pétrolier (notamment la baisse des stocks aux États-Unis, particulièrement nette en mars 2017) ont été contrebalancées par la persistance de doutes quant à l'application des accords de plafonnement de la production signés par les pays producteurs (adhérents ou non de l'OPEP). En outre, l'augmentation du nombre de forages pétroliers aux États-Unis a sapé un peu plus le moral des investisseurs, tout espoir de baisse complémentaire des stocks à l'échelle mondiale demeurant compromis par une hausse potentielle de la production du pétrole de schiste.

Energy Leaders Plus Income ETF

Toutefois, une amélioration constante des dynamiques de l'offre et de la demande ainsi qu'une prolongation des accords de production signés par les pays producteurs (adhérents ou non de l'OPEP) ont finalement bénéficié au baril de brut. La tendance a de plus été renforcée par une croissance synchronisée de la demande à l'échelle mondiale, particulièrement dans les secteurs industriels.

L'exposition diversifiée du Fonds parmi les sous-secteurs (production de matières premières, prestations de services énergétiques, production intégrée, raffinage et exploitation d'oléoducs) a contribué à amortir les effets de la volatilité durant les périodes les plus intenses.

Le Fonds a investi dans 20 chefs de file du secteur de l'énergie et a vendu des options d'achat sur des positions sous-jacentes détenues en portefeuille durant l'exercice afin d'atteindre ses objectifs de rendement et de revenu.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le 5 juillet 2017, le Fonds a offert aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions mensuelles en parts supplémentaires du Fonds en souscrivant à un régime de réinvestissement des distributions qui vise à ce que les distributions en espèces effectuées par le Fonds puissent, au choix du porteur de parts, être automatiquement réinvesties en parts supplémentaires au nom de ce porteur de parts aux termes de ce régime.

Le 30 novembre 2017, le montant des distributions mensuelles est passé de 0,0583 \$ CA à 0,0300 \$ CA pour les parts de catégories A et de 0,0583 \$ US à 0,0300 \$ US pour les parts de catégorie U. Le nouveau montant de distribution mensuelle pour les parts de catégorie A et U entre en vigueur pour la date de clôture des registres du 31 janvier 2018.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant la période à l'exception du remboursement des frais de gestion et d'autres frais à Harvest, tel que décrit à la rubrique Frais de gestion et autres frais ci-dessous.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Le Fonds verse mensuellement et à terme échu à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion au taux annuel de 0,85 % (taxes en sus), calculés sur la base de la valeur liquidative (« VL ») moyenne quotidienne du Fonds. Avant la conversion, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire.

Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge, à sa seule discrétion. Le montant des frais pris en charge pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est établi à 12 897 \$ (néant en 2016). Les ratios de frais de gestion du Fonds, avec et sans les renonciations et prises en charge, sont présentés dans le tableau des ratios et données supplémentaires ci-dessous.

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais et charges comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ils se sont élevés à 44 793 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (46 290 \$ en 2016) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global dans les états financiers annuels.

Energy Leaders Plus Income ETF

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant n'a soumis aucun rapport spécial et n'a effectué aucune recommandation extraordinaire de nature importante à l'intention de la direction du Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds, dans le but de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les dernières périodes. Ces informations proviennent des états financiers annuels du Fonds et des états financiers audités précédents.

Série A

| ACTIF NET PAR PART DU FONDS | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Actif net à l'ouverture de l'exercice² | 6,16 \$ | 5,46 \$ | 8,16 \$ | 9,33 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | |
| Total des produits | 0,21 | 0,17 | 0,25 | 0,09 |
| Total des charges | (0,11) | (0,11) | (0,12) | (0,04) |
| Gains (pertes) réalisés pour l'exercice | 0,14 | (0,50) | (1,86) | (0,23) |
| Gains (pertes) latents pour l'exercice | (0,16) | 1,84 | (0,27) | (0,89) |
| Augmentation (diminution) liée aux activités¹ | 0,08 \$ | 1,40 \$ | (2,00) \$ | (1,07) \$ |
| Distributions³ | | | | |
| Remboursement de capital | (0,70) | (0,70) | (0,70) | (0,12) |
| Total des distributions annuelles³ | (0,70) \$ | (0,70) \$ | (0,70) \$ | (0,12) \$ |
| Actif net à la clôture de l'exercice^{1, 7} | 5,39 \$ | 6,16 \$ | 5,46 \$ | 8,16 \$ |

| RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Valeur liquidative totale | 27 368 590 \$ | 20 956 417 \$ | 19 593 171 \$ | 29 790 360 \$ |
| Nombre de parts en circulation | 5 077 271 | 3 402 271 | 3 585 228 | 3 650 400 |
| Ratio des frais de gestion ⁴ | 1,89 % | 2,97 % | 1,72 % | 10,43 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁴ | 1,94 % | 2,97 % | 1,72 % | 10,43 % |
| Ratio des frais d'opérations ⁵ | 0,18 % | 0,22 % | 0,25 % | 0,23 % |
| Taux de rotation du portefeuille ⁶ | 75,77 % | 87,84 % | 70,38 % | 3,38 % |
| Valeur liquidative par part | 5,39 \$ | 6,16 \$ | 5,46 \$ | 8,16 \$ |
| Cours de clôture (HPF)* | 5,41 \$ | 6,16 \$ | 5,17 \$ | 7,51 \$ |

* Une fois la conversion en FNB effectuée, les parts de série A se négociaient sous le symbole HPF. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HPF. UN comme parts de fonds à capital fixe.

Energy Leaders Plus Income ETF

Série U (CAD)

| ACTIF NET PAR PART DU FONDS | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Actif net à l'ouverture de l'exercice² | 8,56 \$ | 7,63 \$ | 9,45 \$ | 10,47 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | |
| Total des produits | 0,24 | 0,24 | 0,32 | 0,10 |
| Total des charges | (0,14) | (0,16) | (0,16) | (0,05) |
| Gains (pertes) réalisés pour l'exercice | (0,12) | (0,98) | (0,73) | 0,04 |
| Gains (pertes) latents pour l'exercice | 0,64 | 2,69 | (0,33) | (0,99) |
| Augmentation (diminution) liée aux activités¹ | 0,62 \$ | 1,79 \$ | (0,90) \$ | (0,90) \$ |
| Distributions³ | | | | |
| Remboursement de capital | (0,91) | (0,93) | (0,90) | (0,12) |
| Total des distributions annuelles³ | (0,91) \$ | (0,93) \$ | (0,90) \$ | (0,12) \$ |
| Actif net à la clôture de l'exercice¹ | 7,17 \$ | 8,56 \$ | 7,63 \$ | 9,45 \$ |

| RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Valeur liquidative totale | 5 098 197 \$ | 1 376 343 \$ | 1 618 070 \$ | 2 061 188 \$ |
| Nombre de parts en circulation | 710 770 | 160 770 | 212 170 | 218 170 |
| Ratio des frais de gestion ⁴ | 1,87 % | 1,97 % | 1,73 % | 10,26 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁴ | 1,92 % | 1,97 % | 1,73 % | 10,26 % |
| Ratio des frais d'opérations ⁵ | 0,18 % | 0,22 % | 0,25 % | 0,23 % |
| Taux de rotation du portefeuille ⁶ | 75,77 % | 87,84 % | 70,38 % | 3,38 % |
| Valeur liquidative par part | 7,17 \$ | 8,56 \$ | 7,63 \$ | 9,45 \$ |
| Cours de clôture – \$ US (HPF.U)* | 5,86 \$ | 6,43 \$ | - \$ | - \$ |

* Une fois la conversion en FNB effectuée, les parts de série U se négociaient sous le symbole HPF.U. Avant la conversion, elles n'étaient pas négociées en bourse.

Notes explicatives :

- L'actif net et les distributions sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par part du Fonds n'a pas pour fonction d'établir une continuité de la valeur liquidative par part au début et à la clôture de la période.
- L'actif net au début des activités, le 21 octobre 2014, s'établissait à 9,33 \$ par part après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 0,67 \$ par part de série A et s'établissait à 10,47 \$ (9,33 \$ US), après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 0,75 \$ (0,67 \$ US) par part de série U.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le RFG pour 2014, l'année de la création, comprenait, pour la série A, la rémunération des placeurs pour compte de 1 946 175 \$ et des frais d'émission de 515 263 \$ et, pour la série U, la rémunération des placeurs pour compte de 128 565 \$ et des frais d'émission de 34 020 \$, qui ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG sans ces coûts s'élève à 2,62 % pour la série A et à 2,64 % pour la série U. Le RFG de 2016 comprenait la rémunération des placeurs pour compte de 199 016 \$ pour la série A. Ce coût a été traité comme une dépense non récurrente et donc n'a pas été annualisé. Le RFG se serait sinon élevé à 1,95 %.
- Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur de parts réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.
- Le montant en dollars US de l'actif net s'élevait à 5,72 \$ US à la clôture de l'exercice.

Energy Leaders Plus Income ETF

Rendement passé

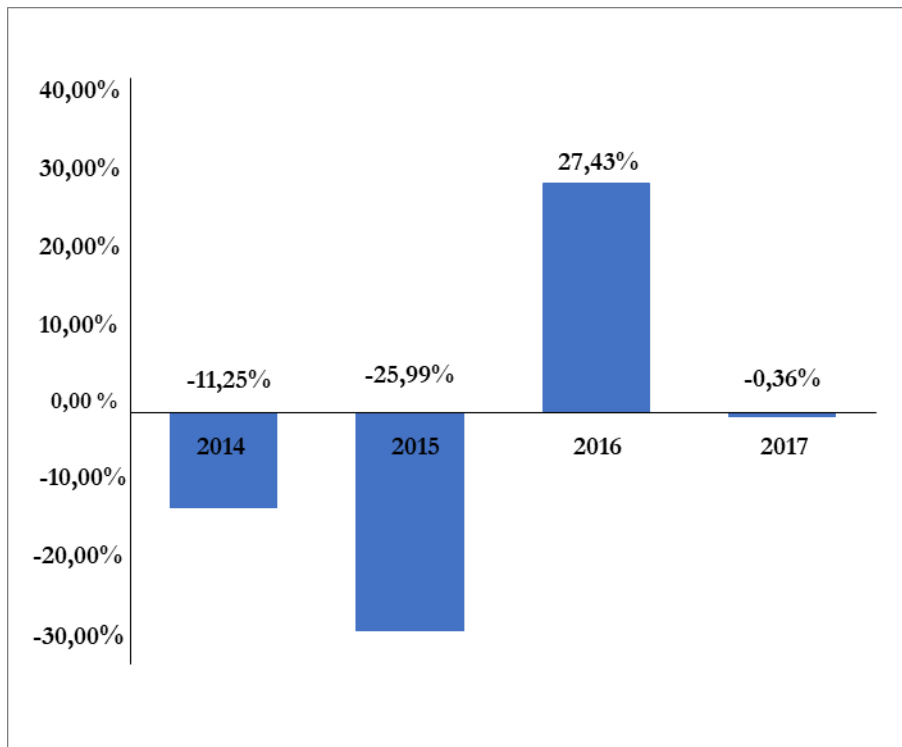
Les informations sur le rendement supposent que tous les dividendes du Fonds ont servi à acheter des parts additionnelles durant les années de référence. Ces informations ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque année présentée et illustrent la variation du rendement des parts des séries A et U du Fonds. Les graphiques indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

Rendement du Fonds

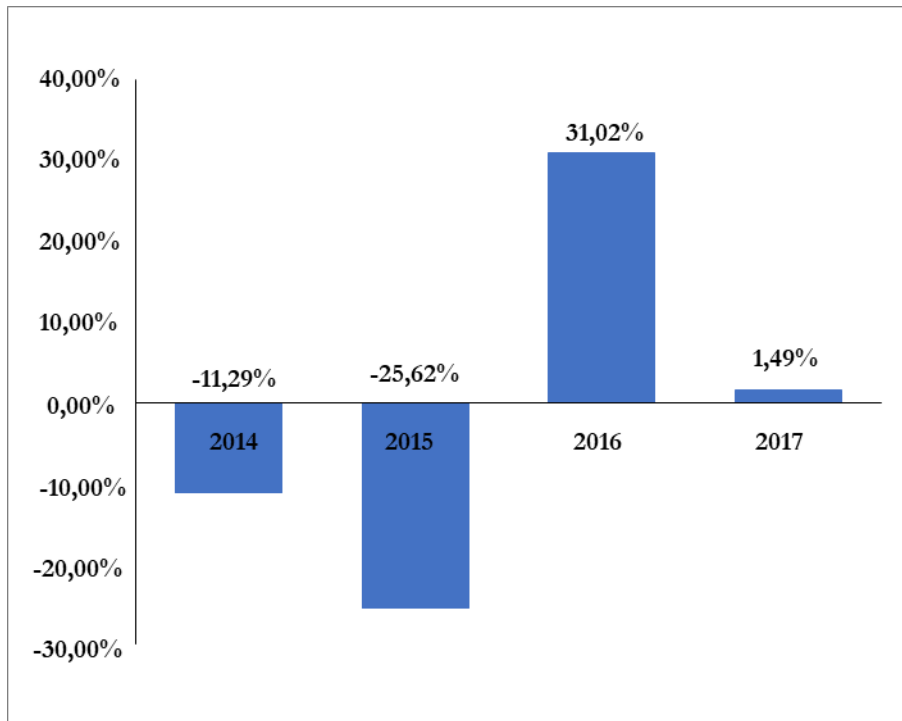
Série A



2014 correspond à la période allant du 21 octobre au 31 décembre.

Energy Leaders Plus Income ETF

Série U (\$ US)



2014 correspond à la période allant du 21 octobre au 31 décembre.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS

Le tableau ci-après indique les rendements annuels composés du Fonds. À moins d'indications contraires, tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens, sur la base du rendement total, déduction faite des frais.

À des fins de comparaison, l'indice MSCI de l'énergie (tous pays), en \$ US, est utilisé (l'« indice »). Bien qu'ayant recours à cet indice à des fins de comparaison à long terme, le Fonds n'est pas géré en fonction de la composition de l'indice. En conséquence, le Fonds peut connaître des périodes au cours desquelles son rendement s'écarte favorablement ou défavorablement de celui de l'indice. Le rendement de l'indice ne tient pas compte de frais de gestion ou d'autres frais, contrairement à celui du Fonds. Veuillez-vous reporter à la section « Résultats » de ce rapport pour obtenir des renseignements sur le rendement récent.

| Rendement des placements (en %) | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis la création |
|---|--------|--------|-------|--------|--------------------|
| Rendement du Fonds, série A | (0,36) | (2,05) | - | - | (5,53) |
| Rendement du Fonds, série U (\$ US) | 1,49 | (0,37) | | | (4,01) |
| Indice MSCI de l'énergie (tous pays) en \$ US | 6,77 | 1,97 | | | (1,41) |

*Depuis la création, le 21 octobre 2014

Energy Leaders Plus Income ETF

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Le tableau de répartition sectorielle ci-dessous illustre la répartition du portefeuille établie en fonction de la valeur liquidative totale aux fins des opérations sur les titres en portefeuille du Fonds. Vous trouverez la répartition détaillée des titres du Fonds à la section « Inventaire du portefeuille » dans les états financiers annuels du Fonds.

Au 31 décembre 2017

| Principaux placements | % de la valeur liquidative |
|--|----------------------------|
| Hess Corporation | 5,2 |
| Anadarko Petroleum Corporation | 5,0 |
| Devon Energy Corporation | 5,0 |
| Schlumberger Limited | 5,0 |
| EOG Resources Inc. | 4,9 |
| Halliburton Company | 4,9 |
| BP PLC, CAAE | 4,9 |
| ConocoPhillips | 4,9 |
| Chevron Corporation | 4,9 |
| Valero Energy Corporation | 4,9 |
| Enbridge | 4,8 |
| Andeavor | 4,8 |
| Royal Dutch Shell PLC, CAAE | 4,8 |
| Phillips 66 | 4,8 |
| Exxon Mobil Corporation | 4,7 |
| Occidental Petroleum Corporation | 4,7 |
| The Williams Companies, Inc. | 4,7 |
| Total SA, CAAE | 4,7 |
| Baker Hughes, a GE Company | 4,7 |
| Canadian Natural Resources, Ltd. | 4,6 |
| Contrats de change à terme | 1,7 |
| Trésorerie et autres actifs, moins les passifs | 1,4 |
| Total | 100,0 |

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds peuvent être consultées sur le site Web de Harvest Portfolios Group Inc. : www.harvestportfolios.com

Energy Leaders Plus Income ETF

RÉPARTITION SECTORIELLE

| Secteur | % de la valeur liquidative |
|--|----------------------------|
| Énergie | 96,9 |
| Trésorerie et autres actifs et passifs | 1,7 |
| Contrats de change à terme | 1,4 |
| Total | 100,0 |

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

| Pays de l'émission | % de la valeur liquidative |
|--------------------|----------------------------|
| États-Unis | 93,6 |
| Canada | 6,4 |
| Total | 100,0 |

Energy Leaders Plus Income ETF

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.